

081-6960

CREDO SC

INSECTICIDE CONTRE LES TÉNÉBRIONS

Pour les animaux d'élevage

GROUPE **BMR**

1501, rue Ampère, bureau 200
Boucherville (Québec) J4B 5Z5
450 655-6700
1 800 361-0885
bmr.ca
agrizone.co

Caractéristiques

Format 500 ml
Formulation Insecticide liquide concentré soluble contenant 526 g/L d'imidaclopride
Couverture Jusqu'à 555 m² (5 900 pi²) pour un contenant plein

- Pour la lutte contre les ténébrions dans les installations avicoles.
- Peut être utilisé comme traitement de diffusion ou en bande, sur les taches ou dans les fissures et crevasses de planchers, de murs et de poutres de soutien des installations avicoles.
- Conçu pour les programmes de lutte antiparasitaire intégrée. Une rotation entre différentes catégories de produits chimiques peut retarder l'acquisition d'une résistance. À utiliser en rotation avec le Debantic 50 WP et le Tempo 20 WP.

Pourquoi lutter contre les ténébrions ?

- Sans mesure de lutte contre les ténébrions, ces insectes infestent les poulaillers, ils se fauillent le long des murs pendant le nettoyage (entre le départ d'un groupe de poules et l'arrivée du groupe suivant) et reviennent sur le plancher lorsque de nouveaux poussins sont mis dans le poulailler.
- Les ténébrions détruisent l'isolation des poulaillers, mangent les aliments pour volailles et sont porteurs de maladies. Les ténébrions peuvent être ingérés par les poulets, ce qui entraîne la propagation de maladies et l'obstruction de l'estomac (ou du jabot) chez les poussins.

Application

- Si nécessaire, l'ensemble du poulailler peut être traité par pulvérisation. Il est également possible de le traiter en bandes ou de manière localisée en appliquant l'insecticide Credo SC dilué à une bande d'un mètre de large sous les zones d'alimentation ou d'eau et/ou le long des murs latéraux et d'extrémité de même que la partie inférieure des murs de bois, jusqu'à une hauteur de 0,3 mètre au-dessus de la fondation, autour des piliers ainsi que dans les fissures ou les crevasses.
- Il est préférable d'appliquer Credo après le nettoyage du poulailler, lorsque la volaille n'est pas présente. Prenez soin d'éviter de l'appliquer dans les zones d'alimentation ou d'eau. Les travailleurs et les volailles ne doivent pas revenir dans l'installation avicole traitée avant que le produit ait séché.

Le port d'équipement de protection est obligatoire pour la manipulation de tout pesticide.



Permis exigé à l'achat pour le marchand
Certificat exigé à l'achat pour le producteur

Classe	Sous-groupe chimique	Principes actifs répandus	Marques
1	Carbamates et organophosphates	Carbaryl, méthomyl, malathion, tétrachlorvinphos	Debantic 50 WP
3	Pyréthroïdes/ Pyréthrinés	Perméthrine, cyfluthrine, cyhalothrine, deltaméthrine	Tempo 20 WP
4	Néonocotinoïdes	Clothianidine, imidaclopride, thiaméthoxame	Credo SC

Produits complémentaires



Combinaison
M à 3TG
077-5760x



Respirateur
001-8081



Lunettes
de sécurité
001-7639



Bottes
8 à 12
052-2858x



Gants
056-4465



Debantic
50 WP
057-2817



Tempo
20 WP
048-6583